

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une victoire majeure pour protéger les enfants de la pédocriminalité

La commission des Libertés civiles, de la Justice et des Affaires intérieures (LIBE) du Parlement européen a adopté ce matin le rapport sur la révision de la directive européenne relative à la lutte contre les abus et l'exploitation sexuelle des mineurs. L'eurodéputée Saskia Bricmont, responsable de ce dossier pour le groupe des Verts/ALE, se félicite de cette évolution. "Le texte en vigueur, qui date de 2011, ne suffisait plus à assurer la protection des enfants."

La révision de la directive sur les abus et exploitation sexuelle des mineurs, adoptée à l'unanimité en commission LIBE, était un impératif, souligne Saskia Bricmont.

"Alors qu'on estime qu'au moins un enfant dix est ou a été victime d'abus ou d'exploitation sexuels, l'inaction n'est pas une option. Cette révision de la directive est un bouclier pour l'avenir : les enfants seront mieux protégés. Cela permettra, je l'espère, de faire durablement évoluer nos sociétés à ce sujet", souligne Saskia Bricmont. *"De l'harmonisation des crimes, avec notamment l'introduction de la criminalisation des manuels pédocriminels, au réhaussement des ambitions en termes d'accueil, soutien et protection des victimes, ce rapport montre un haut degré d'ambition, à la hauteur de la gravité du sujet et de la prévalence de ces crimes."*

Le texte prévoit toute une série de dispositions afin de permettre aux services d'enquête et de prévention de mieux lutter contre le fléau des violences sexuelles sur mineurs. Concrètement, il harmonise les définitions des infractions, renforce les sanctions, allonge les délais de prescription et améliore les dispositifs de prévention, d'assistance et de soutien aux victimes. Il marque également une avancée majeure avec l'introduction de nouveaux délits, tels que la criminalisation des manuels pédocriminels (des documents qui circulent en ligne et donnent des conseils aux auteurs de ces violences).

"Je me félicite également de l'introduction de dispositions spécifiques pour la protection des enfants les plus vulnérables, dans le contexte migratoire, pour les enfants placés en institutions, et les enfants LGBTQI+. Le développement du modèle de justice adapté aux enfants, dit 'Barnahus', est également une avancée importante pour permettre aux enfants de faire valoir leurs droits et être entendus", se félicite l'eurodéputée Ecolo. *"Avec l'introduction d'une définition du consentement, le Parlement prend la mesure des méfaits de la culture du viol sur nos sociétés et nos enfants."*

La révision de cette directive doit encore être débattue par les Etats membres. Alors que leur position reste très en deçà des attentes du Parlement européen, Saskia Bricmont espère qu'ils prendront enfin la mesure des enjeux et se montreront au rendez-vous de l'histoire dans ce dossier. L'avenir de millions d'enfants en dépend.

Contact presse:

Camille Goret
+32 493 18 82 80

Saskia Bricmont

Députée Ecolo au Parlement européen